

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 26 novembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3854-2013

**Hydro-Québec - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité
pour l'année tarifaire 2014-2015 – PLANIFICATION DE L'AUDIENCE
ND : 1001-078**

Chère Consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) transmet les informations utiles à la planification de l'audience, tel que requis par la Régie dans sa correspondance datée du 22 novembre 2013.

1. Moyens préliminaires

Le ROEE n'entend pas présenter de moyens préliminaires.

2. Adoption et présentation sommaire de la preuve du ROEE

50 minutes.

3. Les témoins

Le ROEE fera entendre deux témoins ordinaires, soit les analystes M. Jean-Pierre Finet et Mme Lara Lévis.

4. Les contre-interrogatoires

Le ROÉÉ prévoit contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec selon cette estimation :

- Panel 1 : 15 minutes
- Panel 2 : Le ROÉÉ ne prévoit pas interroger le panel 2
- Panel 3 : 45 minutes
- Panel 4 : 20 minutes

Le ROÉÉ ne prévoit pas de contre-interrogatoire des témoins des autres intervenants mais demande à la Régie de lui réserver le droit de les interroger brièvement, le cas échéant, en fonction de la preuve présentée à l'audience.

5. La plaidoirie

40 minutes, oralement

Veillez agréer, chère Consœur, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Pascale Boucher Meunier

par Pascale Boucher Meunier, avocate

PBM/mr
cc. (par courriel)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
M. Jean-Pierre Finet, analyste
Mme Lara Lévis, analyste